

SOUTENEZ- NOUS

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises, dédié au financement de l'apprentissage et de l'enseignement technique et professionnel.

87% de la taxe d'apprentissage doit être versé aux OPCO, à destination des CFA pour financer les contrats d'apprentissage.

Le solde, soit 13 % du produit de la taxe d'apprentissage due, est versé directement aux établissements habilités afin de favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles et l'insertion professionnelle.

Nos Sections d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (intégrées dans les Instituts Médico-Educatifs) et nos Etablissements et Services d'Aide par le Travail sont habilités à recevoir ce solde.

Ainsi, vous pouvez contribuer à la formation et l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



POUR EN SAVOIR PLUS,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER



4 rue Isle de Beauchaine
BP. 60 105
70002 Vesoul Cedex
03 84 78 51 00
siege@adapei70.org
www.adapei70.fr

IME l'Aurore

11, rue du 11 Novembre
70100 Gray
03 84 65 05 18

IME l'Espérance

Rue Beauregard
70300 Luxeuil
03 84 40 18 85

IME les Fougères

3, Faubourg de Besançon
70400 Héricourt
03 84 46 50 00

ESAT Arc-lès-Gray

ZI Les Giranaux
70100 Arc-lès-Gray
03 84 64 80 51

ESAT Bézouotte

9 rue de la Forge
21300 Bézouotte
03 80 36 59 59

ESAT Gevigny

7 route de Montgillard
70500 Gevigny
03 84 68 09 40

ESAT Saint-Sauveur

3 rue Pierre Bérégovoy
70300 Saint-Sauveur
03 84 40 55 55

ESAT Vesoul

2 rue Claude Bernard
70000 Vesoul
03 84 96 32 85

ESAT Héricourt

22 rue du Chêne Sec
Les Guinottes 2
70400 Héricourt
03 84 56 82 11



COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Sections d'Initiation et de Première
Formation Professionnelle (SIPFP)

Etablissements et Services d'Aide
par le Travail (ESAT)



IME Gray



IME Héricourt



IME Luxeuil

À PROPOS...

Le Groupe Associatif Handy'Up est issu du rapprochement de l'Adapei de Haute-Saône et de l'Agei. Il gère aujourd'hui 33 établissements et services en Haute-Saône et en Côte d'Or et accompagne plus de 1 300 personnes en situation de handicap.



SIPFP, Sections d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

Ces sections d'apprentissage, intégrées aux Instituts Médico-Educatifs (IME) ont pour objectif de préparer les jeunes à une entrée dans un dispositif de droit commun (de type apprentissage) et/ou de développer leurs connaissances techniques et savoir-faire professionnels (à partir des référentiels métiers développés par l'AFPA) en vue de leur validation dans le cadre de l'obtention d'un portefeuille de compétences.

Il existe 3 SIPFP, basées dans les IME de Gray, Héricourt et Luxeuil, qui accueillent 50 adolescents, de 14 à 20 ans, porteurs d'une déficience intellectuelle.

Les apprentissages sont initiés dans des ateliers tels que : menuiserie, mécanique, cuisine, couture, espaces verts, horticulture, lingerie, repassage...

ESAT, Etablissements et Services d'Aide par le Travail

Les ESAT ont pour mission de fournir un emploi protégé, adapté et rémunéré à des personnes déficientes intellectuelles et de les accompagner dans leur vie professionnelle en favorisant toutes les opportunités d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Il existe 6 ESAT, basés à Arc-lès-Gray, Bézouotte, Gevigny, Saint-Sauveur, Héricourt et Vesoul, qui accueillent plus de 600 travailleurs handicapés, âgés de 20 à 60 ans.

Les apprentissages sont initiés dans des ateliers tels que : conditionnement, assemblage, emballage, découpe, menuiserie, espaces verts, bâtiment, horticulture, maraîchage, élevage et blanchisserie.



ESAT Héricourt



ESAT Arc-lès-Gray



ESAT Gevigny



ESAT Bézouotte



ESAT Vesoul



ESAT Saint-Sauveur